

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 11 Mai 2018**

Présents : Mmes CHARDON Dominique, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, SAILLARD Marie-Pierre, Mrs CHENDEROWSKY Marc, THERY Jean-Bernard, PEREIRA Stéphane, VIENNET Julien, SAILLARD Fabien, VIENNET Simon

Excusé :

Absent :

Convocation du 04/05/2018

**ORDRE DU JOUR** :

- Approbation Compte rendu réunion du 23 mars 2018
- Restaurant (candidature pour reprise activité ; isolation et fenêtres)
- Affaires diverses

**1 - Approbation compte rendu réunion du 23 mars 2018**

Le compte rendu du 23 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

**2 - Restaurant**

Le Conseil municipal a rencontré 2 candidats pour la reprise du restaurant.

Il retient la candidature de Nadège Paquette.

Le loyer est fixé à 960 € HT par mois.

Mme le maire est autorisée à signer le bail commercial devant notaire.

Le matériel (table, vaisselle...) sera vendu à Mme Paquette pour 8 000 €.

Le Conseil municipal fait le point sur l'état des locaux (propreté,...).

La commune a fait des demandes de devis pour le remplacement des fenêtres et de la porte du côté de la Rue des Grangettes.

Les combles du restaurant seront isolés dans le cadre de l'opération « isoler vos combles pour 1 € ».

Mme le maire présente le devis de l'entreprise Moyse pour l'isolation des façades du restaurant d'un montant de 8 245.80 € HT. Le conseil accepte ce devis sachant qu'une aide « certificat d'économie d'énergie » de 649 € viendra en déduction de ce montant.

**2 - Affaires diverses**

- Des demandes de devis pour rénover la salle de convivialité (peinture intérieure) ont été demandés.

Concernant le sinistre sur la poutre de la salle de convivialité, la MACIF a remboursé les dégâts occasionnés, hors franchise à la charge du locataire. Le conseil accepte le remboursement de cette somme et attend le solde, qui pourra éventuellement être déduit de la caution.

- Les membres du conseil municipal se rendront au terrain de boules vendredi 18 mai à 18 h 30 pour étudier le projet de vente de terrain constructible.

- Mme le maire fait un point sur le fonctionnement du conseil municipal.

Séance levée à 22 h 10  
Malpas, le 14 mai 2018

Le Maire,  
Dominique CHARDON

